



Mi temps thérapeutique perte de salaire

Par **Clotilde Durant**, le **09/07/2018 à 22:15**

Bonsoir

Comment un salarié en mi-temps thérapeutique sera t-il payé ? Perdra t il durant la durée de son arrêt, merci de me donner les informations nécessaires pour mieux anticiper.

Par **P.M.**, le **10/07/2018 à 07:49**

Bonjour,

Un salarié à temps partiel thérapeutique percevra d'une part son salaire proportionnellement au nombre d'heures effectuées et d'autre part les indemnités journalières de la Sécurité Sociale calculées sur son dernier salaire...